



ET ICI,  
COMMENT ÇA VA ?



## NOUVELLES ÉTAPES POUR LE GRAND PARIS

**P**our l'exploitation, ça commence mal ! Keolis a été choisie par IDFM pour les futures lignes 16 et 17 (mises en service prévues : 2026 et 2028). Au moment où nous écrivons, RATP Dev (en équipe avec Alstom et un opérateur basé à Singapour) espère à présent obtenir la 15 Sud, dont l'attribution est prévue en juillet.

La maintenance des infrastructures est en revanche pour l'ensemble des 170 kilomètres de ligne (tunnels et viaducs) le domaine exclusif de la RATP, dans le cadre d'une très stricte séparation comptable. Le projet GIGP (Gestionnaire d'Infrastructures Grand Paris) coordonne depuis 2012 avec la Société du Grand Paris les travaux et les compétences nécessaires. En 2017, le projet s'est transformé en une unité technique du même nom qui réceptionne depuis 2020 les premiers ouvrages.

Coup d'accélérateur en 2023 : l'unité devient un pôle directement rattaché à la direction de notre département, passe de 14 à 24 emplois (équivalents temps plein) et se regroupe dans de nouveaux espaces au quatrième étage du siège de la Société du Grand Paris à Saint-Denis, où elle était déjà hébergée. Le pôle doit passer ensuite très rapidement à 40 ETP (dans un contexte de recrutement difficile !). Lors de la séance de mai du CSE, les élus ont émis un avis favorable unanime sur le « projet de création du pôle GIGP ».

### CHIFFRE

# 3081

C'est l'effectif notifié au premier trimestre de cette année pour RATP Infrastructures. Un chiffre officiel (indépendamment de besoins bien souvent supérieurs), un chiffre « cible » qui n'a pas été atteint puisque nous étions seulement et réellement 3038 au 31 mars.

## édito DE L'AIR !

par **Éric Turban**,  
secrétaire du  
Comité Social et  
Économique RATP  
Infrastructures



Un collègue de la VOIE a subi une violente agression fin mai alors qu'il venait prendre son service de nuit à Villette. Heureusement sans grave conséquence physique, ce sérieux incident a mis en lumière un environnement très compliqué qu'il ne faudrait pas maintenant s'empêcher d'oublier.

La direction de l'entreprise est d'ailleurs consciente de la situation à Villette puisque lors d'une récente visite de Jean Castex, on aurait quasiment pu manger par terre ! Seroit-ce la solution, installer ici le bureau de notre PDG ?

Blague à part, il faut rappeler que la sécurité et la santé des salariés ne sont pas une option dans la gestion des ressources humaines, mais une obligation pour l'employeur. À ce sujet, l'étude sur la qualité de l'air dans le métro menée par l'association Respire pour un reportage de France Télévision doit être prise très au sérieux. La RATP en conteste les résultats et il serait imprudent de se mêler d'un débat d'experts et de méthodologies. En revanche, un haut niveau d'exigence et de vigilance s'impose, pas seulement pour l'exploitation, mais également pour la maintenance qui respire le même air à pleins poumons. A contrario de la suppression de notre régime spécial au programme de la réforme des retraites, on mesure encore une fois l'importance de prendre en compte les conditions professionnelles particulières et les nécessités de prévention, de suivi et de réparation qu'elles imposent.

## MOBILISÉS À L'APPEL DU 6 JUIN



On ne lâche rien, encore une manifestation de grande ampleur contre la réforme des retraites.

HÉ HO !

## ONET SUR TOUTE LA LIGNE

**C**e fut un mois de mai historique pour les 300 agents de la société Onet qui réalisent chaque nuit pour la RATP le nettoyage des rames et réseaux RER et métros. Nombreux n'avaient encore jamais fait grève. À l'issue d'une mobilisation express et massive, ils ont gagné sur toute la ligne, obtenant des augmentations des primes et salaires (6 %), deux jours de repos hebdomadaire pour tous, une prime exceptionnelle de 400 € et le paiement des jours de grève.

### ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

## CHANGER LES RÈGLES

L'instauration d'un « congé mensuel » est actuellement en négociation dans notre entreprise. L'impulsion a été donnée par la loi adoptée en Espagne le 16 février 2023 permettant aux femmes de poser des jours de congés en cas de « règles incapacitantes ». L'Espagne est ainsi devenue le premier pays européen à intégrer une telle mesure dans sa législation. D'autres pays comme la Zambie en Afrique, le Japon, l'Indonésie, la Corée du Sud ou Taïwan en Asie, mettent en œuvre des dispositions comparables. En France, une proposition de loi devrait être présentée dans le courant de l'année. Plusieurs en-

treprises françaises n'ont cependant pas attendu pour mettre en place une forme de congé mensuel. Par exemple Carrefour, avec une journée de congé pour ses salariées souffrant d'endométriose (sur présentation d'un certificat médical). La mairie de St-Ouen propose également deux jours de congés payés par mois depuis mars.

Bien sûr, beaucoup de questions se posent, en particulier sur le périmètre des femmes concernées et sur les conditions d'accès à ces dispositions, alors que près d'une femme sur deux souffre en France de règles douloureuses. Avec près de 9700 femmes tra-

vailleuses à la RATP dont 460 à RATP INFRA, il est en tout cas regrettable que notre entreprise n'ait pas été parmi les premières à engager cette réflexion.



Laura RUIZ GONZALEZ,  
présidente de la commission  
Égalité professionnelle





**EN SÉANCE** La séance du CSE est le moment autour duquel l'activité du Comité Social et économique s'organise. Le travail réalisé en amont dans les commissions permet d'éclairer les avis (consultatifs) que les élus donnent sur les dossiers que la direction est légalement obligée de leur présenter.

### Bilan social 2022

« Au vu des éléments [précités], plus la cure d'amaigrissement du nombre d'indicateurs et l'augmentation du mal vivre dans certaines équipes, les élus émettent un avis défavorable. »

#### Avis défavorable

...

**POUR (UNANIMITÉ) : 20**  
(12 CGT, 3 CFE-CGC, 3 UNSA, 1 FO, 1 sans étiquette)

### Bilan SSCT 2022

« On passe de 304 pages (ancienne trame) à 15 pages ! Que cherche à cacher le département ? Chacun se fera sa propre opinion. [...] Le résultat de ce bilan est plutôt mitigé malgré une baisse des AT significative. »

#### Avis défavorable

...

**POUR (UNANIMITÉ) : 24**  
(15 CGT, 3 CFE-CGC, 3 UNSA, 2 FO, 1 sans étiquette)

### Rapport de situation comparée entre les femmes et les hommes

« Peu de modifications par rapport à l'année dernière. Le taux de féminisation n'a pas évolué et reste à 14,5 %. [...] les élus prennent acte du rapport de situation comparée F/H 2022. »

...

**POUR (UNANIMITÉ) : 20**  
(12 CGT, 3 CFE-CGC, 3 UNSA, 1 FO, 1 sans étiquette)

**POINTS DE VUE** Trois organisations syndicales sont « représentatives du personnel » à RATP Infrastructures (elles ont obtenu plus de 10 % des suffrages). Le représentant syndical au CSE est le mandataire de son organisation syndicale et a pour mission de faire connaître aux membres du CSE le point de vue et la position de celle-ci. Il dispose d'une voix consultative et ne peut donner que son avis sans prendre part au vote du CSE.

#### « Voici venu le temps des vacances d'été. Ressourçons-nous auprès de nos amis et de notre famille après cette année scolaire de luttes sociales.

Viendra très vite la rentrée sociale qui, si la réforme des retraites est appliquée, verra les premiers agents RATP embauchés sans le statut du régime spécial. Il sera aussi question d'effectifs qui manquent cruellement dans nos services par la faute d'une entreprise qui ne séduit plus. La semaine de quatre jours est-elle la solution pour trouver des candidats à l'embauche ? En tout cas, cette organisation exigerait une construction service par service, et devra être couplée avec l'abaissement du temps de travail à 32 heures pour bénéficier à tous. Avec vous, votre force, comptez sur la CGT-RATP pour faire avancer le progrès social. »

**Yves BOILEAU**  
CGT



#### « Signataire de l'accord sur la Politique de Rémunération de l'Encadrement (PRE), la CFE-CGC établira prochainement un premier bilan de sa mise en œuvre.

Abandonnant une logique de distribution pour une logique de reconnaissance de la performance individuelle, la PRE répondra-t-elle aux multiples enjeux de l'entreprise ? Permettre-t-elle de motiver les salariés tout en améliorant leur engagement ? Réussira-t-elle à fidéliser les compétences tout en attirant des nouvelles, nécessaire à la performance de l'entreprise ? Enfin, permettra-t-elle de reconnaître plus régulièrement la performance individuelle ? Il est trop tôt pour conclure sur les bénéfices de cette plateforme. Attachée à préserver les intérêts de l'encadrement, la CFE-CGC reste attentive aux « effets de bord » de la PRE. »

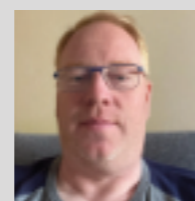
**Arnaud AMRAM**  
CFE-CGC



#### « La pollution de l'air en Europe fait 700 000 morts par an et plus de 48 000 en France. Elle a un impact considérable sur la vie et la santé des citoyens.

La RATP, depuis de nombreuses années, effectue des relevés sur le réseau et a pu constater que la concentration en particules est de deux à trois fois plus élevée qu'à l'extérieur, avec des pics durant les heures de pointe. Une association vient d'effectuer ses propres mesures, avec des résultats encore plus inquiétants. Pour rappel, un agent RATP peut passer sept à huit heures dans le métro. Il est temps que l'entreprise (responsable dans le cadre professionnel de la santé de ses salariés), mais aussi la Région et l'État prennent conscience de ce problème majeur pour la santé des agents et des usagers. »

**Benoît BARILLE**  
UNSA



## COMMISSION SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

# Il y a du mieux (et ça c'est bien)

Enfin ! une baisse significative des accidents du travail dans notre département !

Le nombre et le taux de fréquence des accidents du travail (AT) à RATP Infrastructures ont diminué. L'engagement résolu du directeur du département est payé en retour par ce résultat mais doit encore se diffuser davantage dans toutes les strates du département. « Il ne faut pas se contenter du résultat, rappelle Christian Parot, le secrétaire de la CSSCT, et encore moins se relâcher, ce que nous constatons hélas sur certains chantiers. Méfions-nous également de la tentation de cacher la poussière sous le tapis en faisant passer les AT pour des arrêts maladie. » Christian Parot regrette également que les tableaux d'analyse n'apparaissent plus dans le bilan PRPS (495 chantiers en 2022) : « Les précisions permettaient de cibler les actions à mettre en œuvre. »

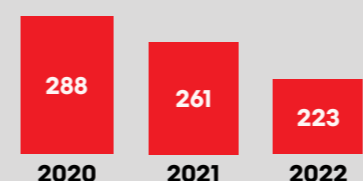
Pour progresser, plusieurs en-



quêtes et événements récents peuvent aussi nourrir la réflexion. La mort en avril d'un ouvrier de 22 ans, écrasé par un bloc de béton, le cinquième décès sur le chantier du Grand Paris Express, a encore été l'illustration du scandale que constitue le fait de mourir au travail. La pression du calendrier et les calculs de rentabilité broient des vies. En mars, une vaste étude de la DARES (ministère du Travail) a par ailleurs souligné le risque accru encouru en cas de sous-traitance et de travail intérimaire. Ce sont des informations essentielles qui ont été

pourtant peu commentées. De même, soulignons l'augmentation de la souffrance au travail, souvent ignorée ou minorée. Toutes les enquêtes RPS montrent à RATP Infra la montée du mal-être, aussi bien en opérationnel qu'en ingénierie et dans le tertiaire. Les causes n'en sont pas le Covid ou l'Ukraine (comme on l'entend parfois) mais bien l'organisation du travail et les réorganisations incessantes, le manque de reconnaissance et les défauts d'effectifs qui créent les tensions, les burn-out, placent les salariés en situation d'échec et les mettent en danger.

### ACCIDENTS DU TRAVAIL À RATP INFRASTRUCTURES



### DANS LE DÉTAIL

La manutention et les chutes de plain-pied restent les principales causes. La CSSCT s'est réunie 15 fois en séance extraordinaire pour autant d'incidents majeurs. Neuf enquêtes ont été ouvertes, liées à des risques électriques (3), chimiques (2), à des risques ferroviaires (2) et à l'amiante (2 encore de trop!).

### LA TUERIE CONTINUE

Entre 2012 et 2021 en Île-de-France, les derniers chiffres de la Caisse régionale d'assurance maladie (CRAMIF) révèlent que le nombre de morts au travail a augmenté de 84 %, passant de 70 à 129 décès ! Ce sont les secteurs du bâtiment et du travail temporaire qui comptent le plus de décès.



# LE CSE, C'EST QUOI ?

Le Comité Social et Économique, issu de la réforme du Code du travail (ordonnances Macron de 2017), a succédé aux CDEP, CHSCT et DP. Dans des conditions moins favorables aux représentants du personnel, il a repris les prérogatives des trois précédentes instances.

C'est un lieu d'information et de débat sur les politiques de notre département et de l'entreprise. Les avis émis par le CSE restent cependant consultatifs.

Les élus sont des collègues que vous pouvez par conséquent consulter sur les questions d'organisation, de conditions de travail et de sécurité. Ils sont 50 (titulaires et suppléants), mais seuls 25 siègent en séance. C'est le moment central autour duquel l'activité du CSE s'organise. Le bureau administre le CSE et anime le travail collectif, les commissions se réunissent pour étudier les dossiers et préparer la séance.

## ENSEMBLE

LE JOURNAL DES ÉLUS  
DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE  
DE RATP INFRASTRUCTURES  
N°35 - JUIN-JUILLET 2023

Directeur de la publication  
Éric Turban ;

Comité de rédaction :  
Valentin Lerendu,  
Céline Cassou, Christian Parot ;

Conception éditoriale  
Nicolas Duffour ;

Direction artistique et mise en page  
Denis Pichelin ;

Dessins  
Tanguy Le Bihan ;

Photos  
Tiphaine Lanvin (PhotoSociale)  
et les agents eux-mêmes ;

Impression  
GRAPHOI2

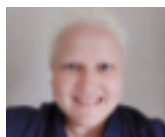


## VOS REPRÉSENTANT·E·S AU CSE RATP INFRASTRUCTURES

### LE BUREAU



**Éric TURBAN**,  
secrétaire du CSE  
> CGT élu titulaire  
(également élu au CSEC)



**Céline CASSOU**,  
secrétaire-adjointe  
> CGT élue titulaire



**David LECLER**,  
trésorier  
> CGT élu titulaire

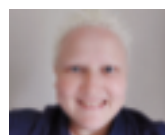


**Tarris Lawson ANDET-ASSANA**,  
trésorier-adjoint  
> CGT élu titulaire



**Christian PAROT**,  
secrétaire de la Commission  
Santé Sécurité et Conditions  
de Travail (CSSCT)  
> CGT élu titulaire

### LES PRÉSIDENT·E·S DE COMMISSION



**Céline CASSOU**,  
présidente de la commission  
Économique  
> CGT élue titulaire



**Fabrice KELLER**,  
président de la commission  
Nouvelles technologies  
> CGT élu suppléant



**Maxime DE AGUIAR**,  
président de la commission  
Formation professionnelle  
> CGT élu titulaire



**Laura RUIZ GONZALEZ**,  
présidente de la commission  
Égalité professionnelle  
> CGT élue suppléante

**Laura RUIZ GONZALEZ**,  
référénte harcèlement  
moral, sexuel, et  
agissements sexistes.  
[laura.ruiz@ratp.fr](mailto:laura.ruiz@ratp.fr)

### LES AUTRES ÉLU·E·S

#### TITULAIRES

**Imed BARKALLAH**  
CFE-CGC  
**Halim BENGUEDDOUDJ**  
UNSA  
**Benjamin BROUCHET**  
CGT  
**Frédéric CAPON**  
CGT  
**Wady DEBBABI**  
FO-SUD  
**Lætitia DEVRIENDT**  
UNSA  
**Nacim GAID**  
CGT  
**Malvina GAVARD**  
CFE-CGC  
**Frédéric GRANDO**  
CFE-CGC  
**Carole HENRION**  
CGT  
**Abdelhakim KHELLAF**  
CGT  
(également élu au CSEC)  
**Valentin LERENDU**  
CGT  
**François MELO DELGADO**  
UNSA  
**Jean-René MORVAN**  
CGT

**Teddy PELLETIER**  
FO-SUD  
**Laurent RENAUDIN**  
CGT  
**Sylvain ROUSSEL**  
Sans étiquette  
**Angel RUZA**  
CFE-CGC

#### SUPLÉANT·E·S

**Mathieu AH-SAM**  
FO-SUD  
**Delphine AMIGUET**  
CFE-CGC  
**Jamel AMOUNI**  
FO-SUD  
**André BAZIN**  
CGT  
(également élu au CSEC)  
**Stéphane BONNENFANT**  
CGT  
**Sébastien CHARVIER**  
UNSA  
**Romain DESTRIEZ**  
UNSA  
**Christophe HARDY**  
CGT

**Michel LAMBOLEY**  
CGT  
**Stéphane LEFIEF**  
CGT  
**Didier LEFORESTIER**  
CFE-CGC  
**Sébastien LESGENT**  
CGT  
**Jean-Claude MARQUES**  
UNSA  
**Marc MURATI**  
CGT  
**Frédéric PULGAS**  
CFE-CGC  
**Nuno RIBEIRO**  
CGT  
**Rudy ROMERO**  
CGT  
**Tatiana SAINGRAIN**  
UNSA  
**Demba SEMEGA**  
CGT  
**Stéphane TONDUT**  
CGT  
(également élu au CSEC)

### LES MEMBRES DE LA CSSCT



**Christian PAROT**,  
secrétaire



**Jean-René MORVAN**,  
secrétaire-adjoint

**Benjamin BROUCHET**,  
**Frédéric CAPON**,  
**Sylvain ROUSSEL**,  
**Demba SEMEGA**